

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET

DE LA VILLE ET AMENAGEMENT URBAIN

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA

Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

N 162 /2025

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation N°107/2025 pour la réalisation d'un CEM B06 /200 repas en remplacement de Zerkaoui Ghanem à Hassi Fdoul Commune Hassi Fdoul - Qu'a L'issue de l'évaluation des offres , les marchés ont été attribué provisoirement :

LOTS	Entreprises Retenues	Offre soumission En TTC	Offre corrigé En TTC	Délai	Critère de choix
Lot1 : bloc pédagogique +bloc administratif +service(locaux annexes)+terrain combiné et vestiaires +aménagement extérieurs.	EURL GUEDDA RACHID NIF 181173100078498	313.131.576.92	307.146.026.36	08 mois	moins distant qualifie
Lot 2 : logements.		24.367.208.74	25.958.119.74	06 mois	
Lot 3 : Demi pension type 200 rations.		31.541.724.10	/	06 mois	

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya ,les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du present avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

le Directeur des équipements publics